

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

SAINTE-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité

QUE :-

Le Règlement n° 16-282 « Règlement modifiant le règlement 94-003 « Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme » a été adopté à la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Charles-de-Bellechasse, M.R.C. de Bellechasse, tenue le 6 juillet 2016 ;

Toute personne ou organisme intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du directeur général.

**DONNÉ** à Sainte-Charles-de-Bellechasse ce 28<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille dix-huit.



.....  
Jean-Francois Comeau, directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, directeur général, résidant à Sainte-Charles-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 16 h 00 et 16 h 30, le vingt-huitième jour du mois de janvier 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce vingt-huitième jour du mois de janvier deux mille dix-huit.



.....  
Jean-Francois Comeau, directeur général